

Grange

GAMME CHÊNE NATUREL



Gros noeuds



Fentes



Aubier



Structuré



GRANGE (Pose à la française) - Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Janvier 2026.

FICHE TECHNIQUE - GRANGE

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : CA=CAMPAGNE - SA=SAUVAGE

Choix mixte CA/SA : Variation de couleur allant du brun clair au brun foncé, grands nœuds, piqûres de vers, fentes, gerces, roulure, discoloration, aubier.

CA : Nœuds sans limite de dimension et de nombre, avec piqûres de vers limitées. Nœuds bouchés, partiellement ouverts ou traversants acceptés. Discoloration et gerces admises. Les fentes sont limitées à 50 mm en bout de lame. L'aubier sain est toléré sans limitation.

SA : Nœuds sans limite de dimension et de nombre. Aubier et variations de couleur admis. Gerces et fentes de largeur 25 mm maximum autorisés sans limitation de nombre. Déformations de surface acceptés (légers traits de sciage). Piqûres de vers limitées. Roulure tolérée.

Support : Loft Pro : semi-massif sur support contreplaqué.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Structuré, Huile Natura, nœuds et fentes bouchés noir.

Assemblage : Rainure et languette (R+L).

SUPPORT	TYPE DE POSE	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	PAREMENT	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
LOFT PRO	A L'ANGLAISE	15 x 90	300-1200	4,5 mm	2	0,09 m ²
		15 x 145	400-1800	4,5 mm	2	0,09 m ²
		15 x 220	400-2200	4,5 mm	2	0,09 m ²
	A LA FRANÇAISE	15x90 (20%)				
		15x145 (31%)	300-2000	4,5 mm	2	0,09 m ²
		15x220 (49%)				

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

COMPATIBILITÉ			POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAÎCHISSANT
LOFT PRO	15	90 145 220	OUI	OUI	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11.
- Collée selon NF DTU 51-2.

ENTRETIEN PARQUET HUILÉ

Après la pose et pour l'entretien, utilisez l'huile d'entretien **N+** à appliquer pure avec un balai microfibre en fine couche essuyée. La fréquence est à déterminer suivant le trafic. Pour l'entretien régulier, utilisez le savon d'entretien **S+** pour parquets huilés de Design Parquet.

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (Loft pro)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
LOFT PRO	15		U ₃₅ P ₃ E ₁ Co

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.